



## Editorial

En cette période de festivités la vigilance est de mise. Feux d'artifices, pétards, barbecue, ébouillement du cochon sont autant de risque d'accidents graves. La joie peut trop vite se transfor-

mer en drame... Ecartons les comportements inadaptés et savourons les moments familiaux.

Le centre des brûlés de Fort-de-France et l'ABC vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et tous leurs

meilleurs vœux pour la nouvelle année 2007.



## Parlez-nous de l'ABM: interview de Mr Tonny MOREAU Président de l'Association des Brûlés de la Martinique

**La rédaction : Le brûlé rencontre des difficultés que le professionnel ne peut que partiellement répondre. Quel est votre champ d'action ?**

**Mr T. Moreau :** L'Association des Brûlés de la Martinique est une jeune structure qui a été créée par des anciens brûlés et familles de victimes sous l'impulsion des médecins du centre des brûlés de Fort-de-France.

De vocation différente de votre société savante

elle fédère les expériences acquises des usagers pour leur venir en aide. Nos missions principales sont de soutenir le patient tout au long de son parcours de soins pour l'aider à reconstruire son indépendance tout en informant ses proches, de mettre à sa disposition une assistance juridique animée par des avocats spécialisés de la brûlure grâce au soutien de l'Association des Brûlés de France, d'agir auprès des organismes sociaux pour que les traitements soient correctement remboursés

(vêtements compressifs, crénothérapie, prothèses d'expansion cutanée...) et de travailler en collaboration avec les brûlologues pour que la législation s'améliore en terme de prévention sanitaire.

**La rédaction : De quelle manière agissez-vous ?**

**Mr T. Moreau :** Nous recueillons les doléances des intéressés par l'intermédiaire d'une permanence tous les jeudi matin au centre des brûlés. En dehors de ce jour, nous avons à notre disposition un panneau d'affichage avec nos coordonnées et les messages utiles dans la salle d'attente. Pour les problèmes urgents nous avons mis en place une cellule d'écoute qui répond au 0696 21 81 21. En complément de ces services un bulletin d'information, « Brûl'Info », est édité tous les trimestres et permet de faire le lien entre toutes les familles.

**La rédaction : Au niveau national votre lutte a permis la reconnaissance des lésions**

**de la peau comme caractère invalidant avec à long terme la possibilité d'obtenir une carte d'invalidité. En quoi cette mesure changera la vie des brûlés ?**

**Mr T. Moreau :** La brûlure laisse des cicatrices qui peuvent dans les cas les plus graves entraîner une incapacité fonctionnelle importante avec impossibilité d'assumer une vie sociale normale. A ce handicap s'ajoute le regard des autres, frein à une réintégration décente. Cette reconnaissance permettra à tous les brûlés de reprendre confiance en eux et de pouvoir espérer un nouveau départ tant sur le plan personnel que professionnel et social.



[www.brules-martinique.org](http://www.brules-martinique.org)  
[contact@brules-martinique.org](mailto:contact@brules-martinique.org)



### Antilles-Guyane

**Etes-vous bien couverts en cas d'accident de la vie courante ?**

• **Un constat :**

Près d'une personne sur 10 est victime d'un accident de la vie courante chaque année, et c'est à l'intérieur de la maison que ces accidents surviennent en majorité.

• **Une solution partielle :**

Le Régime Social ne garantit qu'une prise en charge partielle des frais médicaux.

• **LA solution la plus complète :**

La **Garantie Accidents de la Vie de GROUPAMA**

Avec un tarif unique pour toute la famille, La **GAV de GROUPAMA** garantit une couverture des séquelles de l'accident et en cas de responsabilité tierce, les indemnités éventuelles.

Fort-de-France 0596 75 51 75  
Martin 0596 75 51 73  
Rivière-Salée 0596 75 51 71  
Saint-Pierre 0596 75 51 77  
Lamentin 0596 75 25 95  
Sainte-Marie 0596 75 51 42



# Chirurgie réparatrice de la brûlure à la Martinique

Notre enveloppe charnelle est un livre ouvert sur notre histoire d'être humain, vivant au milieu de dangers multiples, où les nombreuses pages sont façonnées par des marques visibles. Le schéma corporel allie les **limites physiques**, fixées par la peau, au « **Moi** » **psychique** et au **rôle social** qui en découle. « Vêtement naturel » utilisé par toutes les sociétés humaines ancestrales, la peau peut être source de scarifications ou de tatouages volontaires et initiatiques avant d'être protégée par des habits. Cette protection devait engendrer la notion de perfection physique avec la conservation d'une virginité de surface.

Ce modèle est légitimement celui des pays occidentaux actuellement, générant une envie d'esthétisme et de mode inégalée.



Toutes ces empreintes corporelles et spirituelles sont concernées par la brûlure grave car ce traumatisme laisse des cicatrices indélébiles malgré une prise en charge spécialisée. Extériorisées ou cachées par les vêtements, celles-ci deviennent un lourd héritage pour le brûlé. Le deuil de l'image narcissique de la victime est personnel et se fait différemment s'il s'agit d'un enfant, d'un adulte, femme ou homme...



Après un processus de déni face aux lésions, le brûlé va se reconstruire pendant de long mois ou années avant de s'orienter vers la chirurgie réparatrice. Cette dernière peut être indiquée à tous les stades de la phase de maturation cicatricielle (allant jusqu'à 12-24 mois après l'accident) et à partir de la période de consolidation. Le recouvrement de la fonction motrice et l'amélioration de l'esthétisme sont les deux principaux objectifs de ce traitement.

Plastie en Z ou YV, resurfacement avec lambeau cutané, expandeur... sont autant de techniques utilisées. Jusqu'à ce jour, à la douleur du brûlé s'ajoutait un déchirement familial puisque ces actes opératoires ne se réalisaient qu'en métropole. Depuis 7 ans, un affinement de la qualité des soins prodigués aux patients de la Martinique s'effectue grâce à la **venue d'une équipe de chirurgie réparatrice de Paris**. Tous les 6 mois, une consultation multidisciplinaire a lieu au CHU permettant de valider les indications opératoires



dont le déroulement se fait dans une clinique parisienne conventionnée.

En novembre 2006 une « marche d'un escalier » vient d'être franchie dans l'offre de soins dans notre île.

En effet, une **convention entre la CGSS de la Martinique, le CHU de Fort-de-France, la clinique Saint Paul et l'équipe du Dr JM RIVES** (plasticien brûlologue de Paris) a permis la réalisation de 20 interventions de chirurgie réparatrice dans la clinique citée. Ces missions, renouvelables tous les 6 mois, absorberont la grande majorité des patients devant nécessiter cette stratégie thérapeutique. Les gestes plus complexes seront encore prodigués en métropole. Donc beaucoup d'espoir (que nous partageons) pour nos patients qui trouveront sur place réponses à leurs besoins...

Dr Didier CHATOT-HENRY



## ASSOCIATION DE BRULOLOGIE DES CARAÏBES

Unité des Brûlés CHU de Fort-de-France  
BP 632 - 97261 FDF

Téléphone : 0596 55 20 45

Télécopie : 0596 75 84 81

<http://www.a.bcb.nulu.reca.raibe.net>  
webmaster@bcb.nulu.reca.raibe.net

Directeur de publication: D. Chatot-Henry  
Dépôt légal août 2003  
Imprimeur et éditeur: Association de Brûlologie des Caraïbes

*Manman Papa Pwan Gad!  
Dlo Cho Ka Brilé!*